

# **2ème tour des élections Municipales Chambéry 2020 Réponses des candidats au questionnaire Roue libre**

Si vous êtes élus,

#### 1. Quelle sera votre politique cyclable pour la ville de Chambéry et son agglomération ?

objectifs en % de part modale, Zone à Faibles Émissions, budget, référent vélo, vice présidence mobilité au niveau de l'agglomération, comité de suivi, formation des agent.e.s de la commune, concertation avec les acteurs, participation des habitants, livraison du dernier kilomètre...

Liste Aimer Chambéry c'est agir avec vous (Michel Dantin)	Liste Demain Chambéry (Thierry Repentin et Aurélie Le Meur)
	La part modale du vélo pour les déplacements dans la ville de Chambéry est de 5 à 7 %
	actuellement selon les évaluations. Le potentiel de développement est considérable, car les 3/4
dernier kilomètre avec la règlementation nécessaire pour sa réussite.	des déplacements en ville sont inférieurs à 5 km. 85% des déplacements de 2 à 5 km
	s'effectuent en voiture et 15% environ en vélo. On peut envisager capter près de la moitié de
	ces déplacements en voiture. Il semble donc possible de doubler la part modale du vélo dans
	Chambéry.
	Il faut identifier et résoudre précisément les problèmes qui limitent la pratique du vélo : cheminements et stationnements sécurisés notamment, en lien étroit avec un comité de suivi
	opérationnel, en relation avec les usagers et leurs associations, piloté par un tandem d'élus
	responsables au sein de l'équipe municipale et de l'agglomération, en lien avec un tandem de
	référents techniques à la ville et à l'agglomération. Les contributions régulières de Roue Libre,
	notamment les cyclofiches, et la cartographie issues de l'enquête « Parlons vélo » constituent
	déjà une bonne base de travail.
	Des balades urbaines avec les membres de ce comité, des élus et techniciens de la comVille et
	de l'agglomération seront utiles pour partager la réalité du vélo urbain dans les différents quartiers.
	Un véritable accompagnement est à mettre en place pour faciliter l'acquisition ou la location
	longue durée des vélos : un panel de différents dispositifs est à activer et à faire connaître
	auprès des habitants et des employeurs du territoire (prise en charge employeurs dans le cadre
	du forfait mobilité durable de la loi LOM de décembre 2019), aide à l'acquisition de vélos
	notamment VAE, bourses aux vélos solidaires,la Ville et l'agglomération doivent jouer un
	rôle de catalyseur et de rassembleur auprès des acteurs et entreprises, pour proposer aux
	habitants une offre de mobilité adaptée, écologique et économique.
	Des ateliers de réparation participatifs seront encouragés.
	Nous apaiserons la circulation automobile, afin de rendre plus sûrs les déplacements à pied et
	à vélo et de réduire la pollution. Nous étudierons également la question des livraisons dans le
	centre dense, afin de remplacer autant que possible les gros véhicules peu chargés par des
	véhicules plus petits et plus remplis, y compris des vélos-cargos.

# 2. En terme d'aménagements, quelles actions seront réalisées en 2020-2021 et au terme de votre mandat en 2026 ?

méthodologie de travail, réalisation du schéma directeur cyclable (nombres de kilomètre en pistes et en bandes cyclables, phasage, budget annuel d'investissement...), réseau express vélo, plan de circulation, révision du PLUi-HD...

Liste Aimer Chambéry c'est agir avec vous (Michel Dantin)	Liste Demain Chambéry (Thierry Repentin et Aurélie Le Meur)
Nous mettrons en œuvre le plan vélo voté par l'agglomération	Le PLUi-HD sera expertisé dans toutes ses dimensions, et notamment son volet mobilités. Il
	sera très probablement modifié, ou révisé si cela s'avère nécessaire. La décision ne peut être
	prise que par Grand Chambéry, compétente en urbanisme. Mais, dans l'attente de
	l'approbation d'une éventuelle future révision, qui prendre en tout état de cause plusieurs
	années, il faut agir dès le début du mandat, avec les marges de manœuvre dont dispose la
	Ville.
	Le schéma directeur cyclable intégré au PLUi-HD est globalement complet et consensuel,
	comme le confirment les contributions de Roue Libre à l'enquête publique. Il doit faire
	l'objet d'améliorations en lien avec le comité de suivi opérationnel, les usagers et leurs
	associations, avec notamment tous les points noirs mis en évidence par l'enquête « parlons
	vélo » en 2019.
	Mais il s'agit maintenant de « changer de braquet » dans sa mise en œuvre opérationnelle
	que nous estimons à environ 20 M€. L'objectif est de mettre en œuvre l'ensemble du schéma
	directeur cyclable en 2 mandats environ, ce qui nécessite un budget d'investissement de plus
	de 1,5 M€ par an, ce qui représente 25 € par habitant et par an au lieu d'à peine 5 € ces
	dernières années.
	La question des liaisons inter quartiers et de l'intégration du mode cyclable (et également de
	piéton) dans les grandes opérations urbaines (Rubanox, Vétrotex, Cassine,) constitue
	également un enjeu majeur. Il faudra éventuellement revisiter ces projets en vue de leur
	amélioration.
	Parallèlement, nous poursuivrons le partage de l'espace public et la réduction de la place de
	la voiture individuelle en ville, en réaménageant certains axes en concertation avec le comité
	de suivi, les usagers et leurs associations. Il s'agit notamment de l'avenue des Ducs de
	Savoie ou encore de la liaison Place Caffe – Place Monge. Nous officialiserons le double
	sens cyclable de la rue Sommeiller.
	Nous continuerons également d'étendre la limitation à 30km/h au-delà de l'hyper centre en
	réalisant des aménagements qui obligent le respect de la limitation, avec une attention
	particulière aux abords des écoles.
	particuliere aux abortus des ecoles.

# 3. Quel sera votre plan d'action pour poursuivre le développement du stationnement vélo ?

arceaux vélos, stationnement fermés (type vélobox), révision % de surface plancher dédiée au stationnement vélo dans le PLUi-HD...

Liste Aimer Chambéry c'est agir avec vous (Michel Dantin)	Liste Demain Chambéry (Thierry Repentin et Aurélie Le Meur)
Nous augmenterons encore le nombre d'arceau à vélo en ville et étudions la	Un des freins à l'usage massif du vélo réside dans les problèmes de stationnement sécurisé,
possibilité de box sécurisé également sur les voies publiques. Ce travail se fera	tant au lieu de résidence, qu'au lieu de travail ou dans les espaces publics. Dans de nombreux
bien évidement en lien avec Roue Libre et les asso vélo.	lieux à Chambéry, en centre-ville comme par exemple la Place Saint Léger, il est très difficile
	de pouvoir stationner son vélo de façon satisfaisante. Sans transformer des espaces publics
	patrimoniaux en garages à vélo, il est indispensable d'organiser le stationnement des vélos
	dans de nombreux points très fréquentés de Chambéry et d'équiper immédiatement de façon
	très importante, d'arceaux à vélo sécurisés, avec un véritable maillage du territoire
	communal.
	Nous serons également attentifs à l'écartement entre les arceaux, afin qu'un nombre suffisant
	soit réellement utilisable par des vélos utilitaires (vélos avec sacoches, paniers, siège enfant,
	VAE), et à la distance de l'arceau à l'obstacle le plus proche, afin qu'il soit possible
	d'attacher le cadre et la roue avant avec un U en toutes circonstances. Nous pourrions par
	exemple expérimenter des arceaux de ce type, ou similaire : https://www.seri.fr/porte-velo-
	dionysos_prd_68_fr.html
	La détermination des stationnements prioritaires sera effectuée en lien avec le comité de suivi
	opérationnel, et pourra être pour partie financée par le budget participatif à hauteur de 5% du
	budget d'investissement de la Ville, que nous envisageons, pour soutenir les projets des
	citoyens en lien avec les conseils de quartier. Les initiatives des habitants pour permettre le
	stationnement résidentiel des vélos seront encouragées et aidées techniquement et financièrement par la Ville.
	La question de stationnements fermés sécurisés, de type Vélobox, est à réfléchir de
	préférence à l'échelle de l'Agglomération. Elle sera expérimentée à l'échelle de la Ville,
	prioritairement dans les quartiers où les logements disposent rarement de cave ou de garage à
	vélos collectifs sécurisés. Des box sécurisés adaptés peuvent ainsi être implantés sur
	l'emprise d'une place de stationnement en ville, ainsi que dans des parcs de stationnement de
	la Ville, ou dans des zones d'activités économiques.
	Pour ce qui concerne une future évolution du PLUi-HD, l'objectif sera d'atteindre un
	minimum de 3% de surface de plancher dédié au stationnement vélo. Mais cela ne concernera
	que les nouvelles opérations, l'enjeu est d'apporter des solutions rapides au stationnement
	sécurisé des vélos dans l'habitat collectif existant qui en est souvent dépourvu ou mal pourvu.

# 4. Quel soutien sera apporté aux acteurs vélo dont l'association Roue libre ?

soutien financier, mise à disposition de locaux, maison du vélo, appui services vélo (autoréparation, apprentissage, remise en selle...)

Liste Aimer Chambéry c'est agir avec vous (Michel Dantin)	Liste Demain Chambéry (Thierry Repentin et Aurélie Le Meur)
Nous continuerons le soutien aux acteurs vélo par les subventions, les mises à	Nous souhaitons un changement de paradigme dans la relation de la Ville avec les
disposition et la mise en avant (communication)	associations, avec notamment des soutiens financiers mais également de véritables
	partenariats. Ainsi un soutien logistique sera alloué à Roue Libre, et nous signerons une
	convention pour soutenir son rôle de promoteur du vélo.
	Au-delà des investissements pour la mise en œuvre du schéma directeur cyclable, l'accent doit être également mis sur la formation/éducation des habitants, avec des propositions de « vélo-école » pour les enfants notamment ou de remise en selle pour les personnes peu coutumières du vélo. La Ville financera des formateurs (estimés à 2 ETP) qui agiront en priorité en direction des plus jeunes, en lien avec la politique municipale de santé, les activités périscolaires et le projet sportif de la Ville et de l'agglomération.

# 5. Quelles seront vos actions de communication en faveur du vélo et de sa pratique ?

communication à destination des non-cyclistes, sensibilisation au partage de l'espace public, utilisation du vélo par les agent.e.s de la commune et de l'agglomération, offre de location de vélos utilitaires...

Liste Aimer Chambéry c'est agir avec vous (Michel Dantin)	Liste Demain Chambéry (Thierry Repentin et Aurélie Le Meur)
Nous continuerons à mettre en avant les offres et services en faveur du vélo grâce	De nombreux membres de notre liste se déplacent régulièrement à vélo. C'est déjà en soi une
aux différents supports de communication	première forme de communication par l'exemple.
	Nous développerons un programme de sensibilisation et de conseil pour aider les automobilistes à passer au vélo (ou au VAE), en s'appuyant sur les associations et l'agence Ecomobilité. Des vélo-écoles permettront de se (re)mettre en selle.  Des actions, complémentaires de la signalisation, doivent également sensibiliser les automobilistes au partage de l'espace public avec les vélos et les piétons dans le cadre de la
	semaine de la mobilité, des actions spécifiques peuvent être organisées avec une fête du vélo
	et un programme d'animations pour tous publics, ainsi que la relance d'une journée sans voiture ou une journée vélo (initiée par Roue Libre).
	Nous proposerons des achats groupés de vélos, notamment utilitaires (vélo-cargo, triporteur, et également remorque ou vélos pliants), aux particuliers par l'intermédiaire de la Ville à des
	conditions attractives. De la même façon, la flotte de vélos utilitaires sera renforcée pour la
	location à la Vélostation. La Vélostation est un lieu vélo identifié par les habitants et usagers.
	Il est important de renforcer ce lieu avec les acteurs associatifs qui doivent y trouver toute leur place. Un tel lieu central n'est pas exclusif d'actions décentralisées dans les quartiers, à
	la rencontre des habitants qui n'utilisent pas encore le vélo. Une animation peut également
	être envisagée dans des locaux commerciaux de centre-ville.
	La flotte de vélos de service à destination des agents de la Ville sera également renforcée en
	concertation avec les agents dans le cadre de la démarche de modernisation de l'action
	publique municipale, notamment avec des vélos-cargos pour réaliser certaines missions.